

tenaire en 1967. L'ACI au Canada subsistera sous le nom d'Agence du Centenaire pour la coopération internationale. Les années 1966 et 1967 seront consacrées à cultiver l'amitié entre le Canada et les autres nations qu'auront accrues les activités de l'Année de la coopération internationale 1965. Le Canada mettra à la disposition des nations qui ne font qu'accéder à l'autonomie l'expérience d'un siècle qu'il a acquise en ce domaine. Ce bienfait immatériel sera accompagné d'un autre plus tangible, soit \$10,000,000 en argent, en espèces et en services, fournis par les organisations canadiennes qui ont collaboré à faire un succès de l'Année de la coopération internationale au Canada.

Pr

L^E
diffic
néce

I
meil
doit
et la
duca
com

Asie
ont
men
Au
Chi
San
nati
dian
étuc
con

d'un
tut
de

Au
Un

des
aut

dan
mê
d'é
qu

de
Un